

---

L E T T R E

*De M. Condé, natif d'Auvay en Bretagne, & Missionnaire à Siam, à M. de Coëtcanton, Grand-Vicaire du Diocèse de Vannes.*

M O N S I E U R ,

VOUS m'enjoignez de vous mander le détail de ce que nous avons eu à souffrir pour la Religion ; pour votre satisfaction, mon humiliation & la gloire de Monseigneur de Métellopolis (1) & de mon confrere (2), je vais vous conter, en vous rapportant le tout en détail.

C'est une coutume très-ancienne dans le Royaume de Siam & que l'on regarde comme une loi fondamentale du Royaume, de faire serment de fidélité au Roi; cela n'est pas contraire à notre sainte Religion, mais voilà la manière de le faire parmi les Gentils. Le jour marqué, tous les Mandarins, Officiers en charge dans le Royaume, reçoivent ordre du

---

(1) M. le Bon.

(2) M. Gurnault.